

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1513

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MARHRAOUI HAKIMA

Date de naissance :

18-07-1941

Adressé :

AV de TANTAN RESIDENCE N°8

Tél. 0762756404

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Faouzia SMAHI ZAOUI
Spécialiste en dermatologie et vénérérologie
27 Rue ILIA ABOU MADI - GAUTHIER 20000
Tél: 022.20.40.80/022.29.82.28 - Fax: 022.47.0.87

091168047

Date de consultation : 18/08/2020

Nom et prénom du malade : MARHRAOUI Hakima Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Kyste sébacio. les infecté.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CPA Le : 16/01/2020

Signature de l'adhérent(e) : Jay

WSSC/CH/2020

Déclaration de Maladie

Nº P19- 0041840

ND:42209

Optique

Autres

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/02/2020	CS	1	250,00	Dr Faouzia SMAHIZI Spécialiste en dermatologie et vénérologie 17 Rue H.IA 1800 MARCHIENNE AULNE GALTIER 0000 Tél: 02 20 40 800/022 25 92 28 . Fax: 022 47 08 57

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	18/08/2020	362,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F	DETERMINATION DU COEFFICIENT			

O.D.F
PROTHESES DENTAIRE

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

CABINET MEDICAL SPE

110,50

LOT : 05619002
PER : 02-2022
PPV : 110,50 DH

اختصاصية في أمراض و جراحة الجلد و الشعر و
lédicale et Chirurgicale - Maladies du cuir chevelu - Léprologie
Maladies Sexuellement Transmissibles

Ancien Médecin Chef du C.N.L (Hôpital Aïn-Chock)

Casablanca, le... 18-03-2020 الدار البيضاء في

MARH RAOUI
Hakima

MD, NOX 2

1) Sepseen 250 (u⁻²)
55,40 1cp x 21j



55,40

2) Surgam 200
46,40 1cp x 21j (milieu repas)



46,40

3) Septica sl.

33,40 1afl x 21j



4) Fucidine p^{de}
362,10 1afl x 21j



362,10



Dr Faouzi SMAI
Spécialiste en dermatologie et Vénérologie
27 Rue H.I.A Abou Madi - Gauthier 20060
Tél: 022.20.40.80 / 022.29.35.28 - Fax: 022.29.35.28

11800001060857
P.P.V: 55DH40
CP SEC B20
SURGAM 200MG
LOT: 8M452A
PER: 10/2021

LOT: 8020720
PER: 07/2023
PPC: 46,40DH

pommade Tube de 15 g
Fucidine® 2%

27, Rue Ilia Abou Madi (Angle Bd. Roudani) 2ème Etage - Gauthier 20060 - Casablanca

Tél.: 0522 20 40 80 / 0522 29 82 28 - fasmahi@gmail.com